

NEGOCIATION ANNUELLE SUR LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES Abondance de mots et de chiffres mais pénurie de propositions.

La CFTC prend acte de ce rendez-vous salarial sur la forme mais n'est en aucun cas d'accord sur son contenu.

Cette négociation annuelle sur les salaires des fonctionnaires n'a, par exemple, pas permis d'avancer sur le dossier de la gestion des agents. Il est regrettable que la gestion passe de collective à individualisée (GIPA, PFR, intéressement...)!

La CFTC souhaiterait des mesures d'augmentation collective (augmentation de la valeur du point, point en plus..) associées enfin à une vraie reconnaissance des personnels (corps et métiers).

La communication découlant de cette négociation se révèle par ailleurs totalement biaisée. Le ministre choisit délibérément de mélanger les mesures concernant le maintien du pouvoir d'achat et celles sur sa progression.

La CFTC tient à rappeler que l'augmentation du SMIC au 1er juillet amènera le traitement de certains agents à se retrouver à nouveau en dessous du SMIC! De même, en annonçant une augmentation des fonctionnaires de 3%, c'est en fait une augmentation de l'enveloppe globale dont il s'agit et non d'une situation individuelle de l'agent.

La CFTC demande une augmentation uniforme de certains points d'indice en plus de l'augmentation de 0,5% proposée par le ministre.

Compte tenu du contexte économique actuel, la CFTC réclame une vraie négociation sur l'ensemble de ces sujets et renouvelle sa demande auprès du ministre des Finances et de la Fonction Publique d'un moratoire sur la suppression des emplois dans la fonction publique.